

SEINE-PORT

JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES



Vivre à Seine-Port

Nous avons eu la joie d'inaugurer il y a quelques jours la nouvelle épicerie de la commune. Nous étions nombreux autour de nos épiciers ce jour-là et, tous, très heureux de leur souhaiter bonne chance dans leur nouvel espace, bénéficiant d'un parking indispensable, au cœur de notre village.

Après l'installation d'une fleuriste, c'est un nouveau signal du développement de nos commerces à Seine-Port. Nous nous en réjouissons car, au-delà d'une simple activité, ces commerces sont le signe de la bonne santé de notre commune. Nous ne voulons pas être un village « dortoir » comme beaucoup le sont, si proches de nous. Nous voulons un Seine-Port où chacun peut faire ses courses chaque jour, à pied ou à bicyclette, où l'on peut se rencontrer dans un commerce, chez un artisan, pour simplement se reconnaître et parfois pour prendre des nouvelles, échanger, s'informer, commenter l'actualité.

C'est la vie que nous voulons promouvoir, une vie simple, tournant le dos aux grands ensembles qui ont tué les rencontres et développé l'individualisme et la solitude.

Alors nous vous encourageons tous à faire vivre nos artisans et commerçants en leur réservant vos achats autant que vous le pourrez.

La « Gazette » poursuivra les présentations de ces acteurs de notre commune au fil de ses éditions.

Le Maire,

Vincent Paul-Petit

Pour vivre Seine-Port en temps réel, s'abonner à « La lettre d'information » en allant sur le site

www.seine-port.fr né il y a 10 ans...

La Gazette

N° 52
AVRIL 2012

Conseil municipal du 4 février - Les principaux points

1 Election de nouveaux adjoints au Maire

Le Maire informe le Conseil de la démission de Sylvie Rives, Isabelle Duprey est élue troisième adjoint et Bernard de Saint-Michel cinquième adjoint.

2 Autorisation pour une manifestation exceptionnelle

Le Conseil Municipal a accepté le principe de la tenue exceptionnelle de la Brocante sur la place Madame de Montesson pour les mois de février, mars et avril 2012, en attendant la finalisation d'un nouveau contrat.

3 Approbation de la modification du Plan d'Occupation des Sols

Cette modification votée par 13 voix « pour », 1 voix « contre » et deux abstentions porte sur :

- la possibilité d'implanter des constructions annexes en arrière de la limite d'alignement dans la zone UA

- dans le secteur NBCb (Saint-Assise), l'intégration des activités d'hébergement (personnes handicapées ou dépendantes) dans les activités tertiaires
- l'ouverture à l'urbanisation d'une partie de la zone ZNA (l'Ormeteau) sous la dénomination 1NA-A; la partie non constructible sera classée en ND.

4 Approbation du Plan Communal de Sauvegarde

Le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité le Plan Communal de Sauvegarde, un document obligatoire et à tenir à jour, destiné à organiser la sécurité et à faire face aux risques potentiels auxquels peuvent être soumis les habitants de la commune.

Il relate les moyens à mettre en œuvre dans cette perspective.

Conseil municipal du 17 mars - Les points importants

1 L'approbation du « compte administratif 2011 commune », avec la décision d'affecter le résultat de 301 153,05 € à la section investissement : requalification du boulevard du Prince, enfouissement, borne rue de Seine, distributeur automatique de billets, équipements...

2 Le vote des trois taxes locales (habitation, foncier bâti, foncier non bâti), inchangées depuis 2003.

3 Le vote du « budget primitif 2012 commune », avec :

- en fonctionnement, un équilibre entre dépenses et recettes à 1 295 350 €
- des subventions de fonctionnement aux associations, pour 17 522 € (hors comité des fêtes) et un équilibre de la section investissement à 944 072 €.

4 L'approbation du « compte administratif 2011 eau », avec un excédent de 9143,71 € affecté à la section investissement.

5 Le vote du « budget primitif 2012 eau », équilibré avec 27 565 € pour la section exploitation et 506 812 € pour la section investissement, avec pour objectif essentiel la remise en état des canalisations et du château d'eau.

6 Une augmentation du prix du mètre cube de l'eau de 0,085 € dès le prochain trimestre de facturation afin de constituer les fonds et réserves nécessaires au paiement des investissements indispensables à réaliser prochainement. Cette augmentation sera proposée au cours des prochains exercices, pendant quatre années au total, permettant à la commune de disposer des ressources financières nécessaires pour rénover le réseau d'adduction d'eau. En parallèle, le coût de l'assainissement baissera dans des proportions équivalentes.

Réunion publique du samedi 24 mars

La Baronnie était comble ce jour-là pour assister au point annuel de la commune, ses principales réalisations, ses projets et quelques questions d'actualité. C'est ainsi que furent abordés successivement :



Ormeteau un nouveau quartier, fruit de quatre ans de réflexion qui devra s'inscrire dans le respect du village actuel et accueillir de nouveaux habitants de toutes conditions. Ce projet représente aussi un enjeu

financier important pour la commune. Le dépôt du permis d'aménager, prévu pour avril, avec une instruction en mai/juin, devrait être signé en juillet pour un début des travaux et de la commercialisation avant la fin de l'année.



Un projet agricole à l'Ormeteau : en partenariat avec l'Agence des Espaces Verts, l'idée serait d'avoir un élevage « BIO » dans les pâturages de l'Ormeteau situés entre les retenues d'eau de l'ancienne carrière (« les gravières ») et le nouveau quartier de l'Ormeteau. La réalisation intégrera des cheminements piétonniers. Le projet est encore à l'étude.



La plaine de Rougeau : Nandy et l'EPA Sénart ont un projet d'aménagement pour lequel la commune n'a pas été consultée. Il s'agit pourtant d'un enjeu environnemental majeur, sous plusieurs aspects, paysager, agricole et écologique, sans compter les incidences sur la circulation routière. La commune reste très inquiète et mobilisée sur ce sujet et renouvelle son souhait d'une véritable concertation.



Logements sociaux : la politique de la commune est d'en créer lorsque c'est possible. En l'occurrence, le quartier de l'Ormeteau permettra d'en réaliser quatorze à seize atteignant ainsi un nombre supérieur à vingt en 2013, conformément au plan arrêté avec la préfecture. Par ailleurs, un service « logements » est ouvert au sein du CCAS communal.



Internet haut débit : la commune est inscrite dans une démarche globale de la Communauté d'agglomération Melun Val de Seine, engagée avec Orange, qui aura pour conséquence qu'à fin 2013 l'ensemble des foyers sera couvert par le « triple play », à plus de 5 Mb, et qu'ensuite de 2015 à 2020, la fibre optique sera déployée, avec une puissance de 100 Mb.



Chenilles processionnaires : il y a des chenilles processionnaires à Seine-Port. Outre que leur présence entraîne un affaiblissement des arbres où elles ont tissé leur nid, elles peuvent aussi provoquer d'importantes réactions allergiques, en particulier chez les animaux domestiques. La commune a procédé en mars à quatre-vingts destructions de cocons et propose aux

Seine-Portais qui en auraient dans leur jardin de s'inscrire dans une action collective :

à cet effet, s'inscrire à la mairie avant le 30 juin, en précisant le nombre d'arbres touchés et leur hauteur.

• **Travaux 2011 :** la cour de l'école maternelle, la boutique de la fleuriste, l'épicerie, la requalification du boulevard du Prince, la poursuite du programme d'enfouissement des lignes, le DAB, la borne escamotable rue de Seine, la rue Paladilhe, l'élagage (800 arbres sur la commune). Un effort d'investissement qui ne se dément pas depuis 4 ans.

• **Eau et assainissement :** des investissements sont urgents à la fois pour le château d'eau et pour les canalisations. Or le résultat de fonctionnement actuel, avec un tarif non réévalué depuis plus de vingt ans, est nettement insuffisant pour faire face à ces dépenses. Il a donc été décidé de procéder à une hausse de 0,085 € du mètre cube, pendant quatre ans, étant souligné que cette décision n'aura pas d'impact sur la facture finale en raison d'une mesure de convergence de la taxe assainissement (CAMVS) et d'une baisse attendue du fait de la future station d'épuration.



Informations municipales

• Choix financiers de la commune et perspectives 2012 :

Pas d'augmentation des impôts à Seine-Port. La commune garde le cap en adaptant ses dépenses à ses ressources et pas l'inverse.

Bilan 2011		
Recettes de fonctionnement : + 12 % (en milliers €)		
	Réalisé 2010	Réalisé 2011
Produits des services	155	124
Impôts et taxes	723	864
Contributions directes	623	685
DSC + AC	29	96
Droits mutation	71	77
Dotations	288	275
Autres produits (locations...)	65	52
Produits exceptionnels	14	83
TOTAL	1 245	1 398

Dépenses de fonctionnement : impact enfouissement et incendie (en milliers €)		
	Réalisé 2010	Réalisé 2011
Charges à caractère général	483	637
Charges de personnel	380	397
Autres charges	81	84
Dont indemnités élus	48	46
Dont subventions	22	25
Frais financiers	45	47
Divers	-	23
TOTAL	989	1 188

Donc, un résultat de fonctionnement 2011 maintenu à un haut niveau, 210 000 € (256 000 € en 2010), ce qui a contribué à la poursuite d'un très important programme d'investissement.

Budget 2012		
Recettes de fonctionnement (en milliers €)		
	Réalisé 2011	Budget 2012
Produits des services	124	122
Impôts et taxes	864	855
Contributions directes	685	679
DSC + AC	96	96
Droits mutation	77	77
Dotations	275	268
Autres produits (locations...)	52	48
Produits exceptionnels	83	2
TOTAL	1 398	1 295

Budget 2012		
Dépenses de fonctionnement (en milliers €)		
	Réalisé 2011	Budget 2012
Charges à caractère général	637	650
Charges de personnel	397	458
Autres charges	84	83
Dont indemnités élus	46	44
Dont subventions	25	25
Frais financiers	47	59
Divers	23	1
TOTAL	1 188	1 251

Pour 2012, en notant des dotations de l'Etat en baisse, ainsi qu'une diminution des recettes fiscales des « impôts ménages », donc une baisse prévue des recettes d'environ 8 % par rapport à 2011, sans recours à l'emprunt, la commune poursuivra néanmoins :

- un gros effort sur les travaux d'entretien et de voirie : 317 000 € en 2012, à comparer avec 129 000 € en 2010 et 273 000 € en 2011.

Principaux investissements 2009-2011 (en milliers €)

	Réalisé 2009-2010-2011	Prévisionnel 2012
Local technique	188	-
Requalification Bd du Prince	6	88
Point d'accueil	81	-
Eglise	303	-
Enfouissement	430	66
Route de Nandy	135	-
Ormeteau	107	15
Etudes Baronnie - Trainard	-	10
Ecoles	62	36
« Le 36 »	285	-
DAB - Borne	33	17
Bouches incendie	41	12
Divers (tracteur...)	85	77
TOTAL ANNUEL	1 709	378
+ Toitures et salons Baronnie		500

- son programme d'enfouissement des lignes (première partie de la rue de la Messe)

Et engagera :

- la réalisation d'un parking passage de l'Orangerie
 - la réfection du château d'eau ainsi que l'extension du cimetière,
- pour ne citer que les postes les plus importants.

C'est-à-dire la poursuite du plan d'investissement 2009-2011, ambitieux, sans recours supplémentaire à l'emprunt, et un endettement communal représentant :

- Avec l'Ormeteau, début 2012, 793 € par habitant,
- Sans l'Ormeteau, début 2013, 583 € par habitant.

A l'issue de ces présentations, la parole a été donnée à l'assistance, permettant d'apporter sur certains sujets quelques précisions, notamment :

- la longère située à côté du presbytère sera remise en état de fonctionnement normal pour être ensuite mise à la disposition des associations ; elle demeurera propriété du diocèse et, à ce titre, accessible aux scouts.
- en ce qui concerne l'Ormeteau, c'est l'aménageur qui commercialisera les lots et fixera leur prix. L'objectif de la commune ayant été « choisir le meilleur projet, puis dans un second temps, en avoir le meilleur prix ».
- pour les panneaux de signalisation : ceux du carrefour devant le garage ne sont pas satisfaisants, la question sera revue avec la DDE ; en ce qui concerne ceux de la piste cyclable, ils seront allégés.

- certaines dates doivent être notées : samedi 31 mars « Seine-Port propre » (voir l'article plus loin), dimanche 3 juin inauguration de la croix Mingot, samedi 30 juin « Seine-Port en fête » avec dîner dans les quartiers et

séance de cinéma en plein air à la Baronnie, 13 juillet descente aux flambeaux de la place de Montesson à la plage suivie du feu d'artifice.



Une nouvelle dans l'équipe de Marianne Vaillant - Quatre questions à Johana Fol - Accueil et Affaires générales

LGZ - Johana, qui êtes-vous, et d'où venez-vous ?

Johana — *J'ai vingt-quatre ans, je suis originaire de Haute-Savoie et vis en Seine-et-Marne depuis quelques années.*

LGZ - Quel a été votre parcours avant de travailler à la Mairie de Seine-Port ?

Johana - *Issue d'une formation BTS assistante de direction, j'ai débuté au sein de la fonction publique d'Etat en tant qu'adjoint administratif, avant d'intégrer la fonction publique territoriale il y a un an.*

LGZ - Pouvez-vous nous dire ce qui vous plaît à Seine-Port ?

Johana - *Seine-Port me paraît être un charmant village, calme et agréable à vivre. En ce qui concerne la Mairie, l'ambiance est conviviale et les tâches qui me sont attribuées sont variées.*

LGZ - Conclusion ?

Johana - Je suis très contente d'avoir intégré l'équipe de Seine-Port.

Tous les Seine-Portais souhaitent la bienvenue à Mademoiselle Johana Fol.

Quatre questions à Patrick Penzo, le responsable des services techniques

LGZ - Patrick Penzo, qui êtes-vous, et d'où venez-vous ?

Patrick - *J'ai cinquante ans, deux grands enfants et je réside à Nemours.*

LGZ - Avant de venir travailler chez nous, quel a été votre parcours ?

Patrick - *Agent de maîtrise territorial, j'ai travaillé vingt-quatre ans dans une collectivité située en milieu rural, comme responsable des travaux.*

LGZ - Ici depuis quinze mois, êtes-vous en mesure de dégager les quelques points qui vous plaisent ?

Patrick - *Je retrouve le charme d'un village dans une commune plus importante. L'accueil des Seine-Portais que je rencontre est toujours chaleureux.*

Etant très sensible à la protection de l'environnement, je suis heureux de pouvoir y contribuer, en travaillant pour une gestion différenciée des espaces verts, tout en étant conscient que c'est un véritable défi.

LGZ - Conclusion ?

Patrick - *J'ai de la chance de pouvoir évoluer dans un cadre qui mérite notre attention, cela renforce l'envie de vouloir le protéger.*

Les Seine-Portais se réjouissent de l'action de Monsieur Patrick Penzo et lui souhaitent un très long séjour dans notre commune.



Dimanche 22 janvier, à la Baronnie, Chopin et George Sand - Concert « Regards Croisés »

En ce dimanche hivernal 22 janvier, au moment où le soleil rejoint l'horizon, ce concert réunissait une cinquantaine de mélomanes attentifs, dont quelques enfants bien sages, pour écouter un programme nourri de certaines compositions de Frédéric Chopin. Le cadre des salons de La Baronnie se prêtait merveilleusement à l'évocation de la vie du compositeur dont on sait qu'il souffrait de devoir jouer en public, préférant interpréter ses œuvres devant un auditoire restreint composé en grande partie d'amis. Cette ambiance intimiste fut parfaitement recréée et appréciée des auditeurs charmés par les talents conjugués de Cécile Chanu, pianiste accomplie dans le rôle de Frédéric Chopin, et de Stéphanie Dubois, récitante convaincante dans le rôle de George Sand. En présence de M. le Maire et de quelques élus, ce concert-lecture original permit à chacun de découvrir ou redécouvrir la musique du compositeur expliquée et ressentie par celle qui partagea sa vie durant neuf années de 1838 à 1847. Au fil de la narration émouvante des écrits de cette femme de lettres peu conventionnelle pour l'époque, les émois, les peurs, les élans romantiques et les sources d'inspiration du compositeur furent exprimés au piano avec une grande sensibilité. A l'issue du concert, l'auditoire put rencontrer les artistes autour du traditionnel pot de l'amitié offert par la municipalité.

Mise en service du distributeur automatique de billets vendredi 12 mai à 9h00

Vie du village



Les mélomanes, unanimement ravis par ce concert, purent échanger avec les interprètes eux-mêmes heureux de ce partage ainsi que de l'accueil reçu et tout disposés à se produire à nouveau dans l'ambiance chaleureuse de ces « concerts de poche » où, espérons-le, les Seine-Portais se montreront encore plus nombreux s'ils veulent bien répondre aux propositions du Comité des Fêtes pour l'animation culturelle de notre village.

Samedi 18 février, Concert Kumisa Gospel

Le concert a été superbe, et le dynamisme et la joie de chanter ont réchauffé le public, malgré le froid presque sibérien dehors. Merci à la municipalité pour le pot de l'amitié qui a conclu ce concert offert par Kumisa Gospel pour participer au montage de l'exposition « La Bible, Patrimoine de l'Humanité », exposition multiculturelle qui se tiendra du 6 au 26 mai à l'Espace Saint-Jean à Melun.

La CAMERATA Melun Val de Seine à Seine-Port le samedi 17 mars

Tous ceux qui ont bravé les fraîches giboulées en ce samedi soir ont été récompensés car un concert d'exception les attendait. L'église, parfaitement préparée et mise en lumière par les équipes techniques de la CAMVS, a résonné pendant près de deux heures de morceaux choisis de compositeurs romantiques allemands, excellentement interprétés par des artistes de niveau international qui nous sont maintenant familiers.

Et les commentaires éclairés de M. Dominique Hayer, musicologue, permirent à l'assemblée d'apprécier davantage chacun de ces moments.

Le Quatuor Benaim nous transportait au cœur du monde de Schuman, concentré de poésie et de rêve, dans une atmosphère tantôt bucolique telle une promenade à la campagne, tantôt intense dans le tourbillon des sentiments humains.



Le quintette à vent de la Camerata nous emmenait ensuite sur une partition de Danzi où les instruments s'interpellaient sur un rythme gai quasi espiègle, à la façon de Mozart.

Ces deux formations, renforcées de quatre autres musiciens, nous révélèrent une sérénade de Wagner toute en poésie, où l'on sentait pourtant l'intensité et la vibrante richesse propre à sa musique.

Enfin, de Brahms, ce furent huit variations et un grand final que les treize musiciens nous interprétèrent, prouesse technique, d'intensité et d'émotion que représentent ces partitions.

Nous attendons la Camerata dans son prochain répertoire avec impatience !



Samedi 31 mars, Seine-Port Propre

Nombreux ont été les Seine-Portais, jeunes et moins jeunes, à répondre à l'appel du Maire et de Michel Lucas, à nouveau en charge de cette quatrième édition de « Seine-Port Propre ».

Après distribution des tâches autour d'une légère collation, tous s'égayèrent dans les rues et sentes de notre village...

Trois heures plus tard, tous se retrouvèrent à la Baronnie, heureux d'avoir fait de cette opération un nouveau succès.



Histoire du village - 4^e partie

L'heure de la révolution a sonné, les souvenirs des libéralités de Madame de Montesson et de son époux tiennent les Seine-Portais hors de la haine collective.

L'ambassadeur des Etats-Unis d'Amérique, Gouverneur Morris, vient se mettre à l'abri des fureurs parisiennes, il achète la maison du 41 rue de Seine et y cache des amis qui profitent de son immunité diplomatique.

Les révolutionnaires de Cesson dérobent la boîte de vermeil contenant le cœur du Duc d'Orléans. Les cloches sont fondues sans que le premier maire, Pierre Desgranges, ancien architecte de la marquise, ne s'oppose à ce vandalisme.

En sept ans la baronnie change trois fois de propriétaire, Monsieur Carvillon des Tillières, devenu Destillières, démantèle le domaine en vendant séparément le moulin Pessard, la Venerie, le potager, la ferme hollandaise, la pompe à feu, les deux pavillons situés de chaque côté de la grille d'honneur, des terres, le boulingrin, des maisons dans le village et le malheureux château est démoli par des spéculateurs, « la bande noire », qui dispersent glaces, boiseries, parquets, huisseries, sculptures, cheminées, pierres, etc.

En 1808 le Comte de Pourtalès rachète le corps central et le restaure. Il devient maire du village et s'oppose à toute construction sur le boulevard du Prince. Il offre deux cloches à l'église, James-Louise et Marie-Charlotte qui sonnent encore aujourd'hui.

La baronnie de Saint-Port et une partie de la Seigneurie de Croix-Fontaine forment une seule commune, Seine-Port. Une mairie est créée dans une pièce du presbytère.

Revenons sur l'histoire de la Seigneurie, qui doit son nom à la source Saint-Sulpice surmontée d'une croix.

En 1560, Jean Coignet, avocat au parlement, en est le premier seigneur. Puis de nombreux propriétaires se succèdent, Claude Paris de la Montagne embellit le château et le parc avant de céder à Etienne Michel Bouret le 22 mai 1742. Ce fermier général, à la tête d'une immense fortune, décide de construire un pavillon sur la crête au-dessus de sa propriété. Il achète les terres environnantes y compris de l'autre côté de la Seine. Tous les corps de métier se mettent au travail. Dans la forêt, les jardiniers percent des avenues

dans le prolongement des façades. Le nouveau palais doit recevoir le Roi, rien n'est trop beau pour lui plaire. Mais Louis XV se fait attendre. Le 30 avril 1759 sa majesté accompagnée de Madame de Pompadour est accueillie par une grande fête qui ne l'impressionne pas. La folie des grandeurs conduit Bouret à la ruine. La mort de Louis XV puis celle de son frère l'affecte beaucoup. Le 10 avril 1777 on le trouve, sans vie, dans son lit.

Après une succession difficile, en 1784, Frédéric III de Salm-Kyrburg prince du Saint-Empire peut acquérir le domaine qu'il revend à un conventionnel.

De 1804 aux « Cent Jours » le Duc de Bassano ami de Bonaparte réside dans ce magnifique pavillon qui est de nouveau en vente et qui termine entre les mains de marchands de matériaux, lesquels vendent pierre par pierre le chef-d'œuvre de Bouret.

Les terres et le château des bords de l'eau dont Bouret s'était déjà défait finissent aussi par un morcellement et une démolition. En 1798 un anglais y construit une maison que nous connaissons au 40 rue de Croix-Fontaine, qui est habitée pendant 22 ans par Madame Wright, bienfaitrice du village.

Le calme est revenu, les personnages célèbres et les artistes du XIX^e siècle attirés par la beauté des lieux s'installent dans notre village dont la structure a été modifiée.





LE Expressions
Loisirs et
Culture

L'année 2011-2012

L'assemblée générale de l'association Expressions Loisirs et Culture s'est tenue le samedi 10 mars. Ont été présentés bilan moral et bilan financier. L'association regroupe deux cent vingt-sept adhérents et dix-sept intervenants. Le nouveau Bureau élu est composé des trois membres sortants Nicole Boulesteix, Véronique Bern, Delphine Guézennec, et d'un nouvel élu : Gérard Boulesteix.

Cette année associative a débuté en septembre 2011 dans les locaux refaits à neuf du 36 rue de Melun, et dans la salle informatique de l'école la Chesnaie.

L'association, qui a pour vocation d'offrir une palette d'activités culturelles, sportives et de détente aux Seine-Portais, tente également de s'inscrire dans la vie de la commune. C'est ainsi qu'en mai, le dimanche 13, aura lieu la journée « peinture en liberté » où d'une part des peintres amateurs Seine-Portais ou adhérents d'ELC exposeront leurs œuvres à la Baronnie et d'autre part les « accros » du pinceau souhaitant s'exprimer pourront participer à la journée en peignant dans les rues, les sentes et les jardins cachés de Seine-Port. ELC s'inscrit ainsi dans la continuité du « Dimanche des Peintres » qui a eu lieu au cours des années précédentes.



Parmi ses activités « ancestrales », ELC compte du piano qui ne s'en laisse pas conter : en effet, vingt-et-un élèves de l'association ont été récompensés et dix d'entre eux sont finalistes pour le Concours Musical de France 2012. Un grand bravo aux élèves de Camille Théry qui se sont illustrés lors des épreuves éliminatoires de Vincennes du 4 au 11 février 2012. Les finalistes rencontreront leurs homologues venus de Lettonie, Espagne, USA, Pologne lors de la finale les 5 et 6 mai 2012 au Conservatoire national régional de Saint-Maur-des-Fossés.



Ont reçu une récompense :

Degré « Enfantin »

Agathe Petitgas - Mention très bien - Finaliste, Maxandre Blondel - Mention très bien - Finaliste.

Degré « 4 mains enfantin »

Juliette et Lucille Huriez - Mention très bien - Finalistes, Aymeri et Gautier Germain - Mention très bien - Finalistes, Emma et Hugo Evrard - Mention très bien - Finalistes.

Degré « Débutant 1 »

Louis Marty - Mention très bien - Finaliste, Melissa Creveau - Mention bien, Solène Devaux - Mention assez bien, Théo Dubois - Encouragement.

Degré « Débutant 2 »

Elisa Petitgas - Encouragement.

Degré « Préparatoire 2 » : Emma Evrard - Mention très bien - Finaliste, Antoine Vignal - Mention Très bien.

Degré « 4 mains élémentaires »

Louis et Alexandre Dégranchamps (présentés hors ELC) - Mention très bien - Finalistes.

Degré « Élémentaire 2 »

Juliette Moreau - Mention Bien, première nommée, Maxine Haud - Mention assez bien, Romanne Lawmiczeck - Mention assez-bien, Charles Degrandchamps (présenté hors ELC) - Mention assez-bien.

Degré « Moyen 1 »

Maëlys Antoine - première médaille - Finaliste, Lucille Benoit - première médaille.

Degré « Supérieur 2 »

Margaux Moreau - première médaille.

Degré « Virtuosité 1 »

Solène Corbin - Premier accessit.

Félicitations à tous et rendez-vous est pris pour le concert de fin d'année du vendredi 22 juin où se retrouveront tous les élèves de Camille en grande forme !

Enfin, c'est avec émotion que l'association annonce aux Seine-Portais qui la connaissent depuis presque vingt ans - elle a animé les cours de danse à ses débuts puis maintenant elle assure les cours d'entretien corporel, elle a suivi l'association dans toutes ses péripéties - « Flore Landry va avoir un bébé ! ». Il n'y a pas de plus grande joie pour une jeune femme de devenir maman, c'est une nouvelle tranche de vie qui va débiter pour elle, tous nos vœux de bonheur à Flore.





Après la chasse aux œufs de Pâques qui a réuni petits et grands pour la distribution de chocolat : les prochains rendez-vous du printemps à ne pas manquer :

Vente de gâteaux - dimanche 6 mai

Avant ou après avoir déposé votre bulletin de vote dans l'urne de la mairie, faites un petit détour et retrouvez l'association sur la place M^{me} de Montesson, pendant la brocante, pour cette vente de gâteaux réalisée au profit des écoles du village.



Apportez vos bons gâteaux, sucrés, salés ou venez déguster une petite part avec un petit café sur place. Les ventes de gâteaux permettent, entre autres, de financer une partie de la classe découverte des CM2, qui ont pu profiter cette année du bon bol d'air de la Vendée.

Peinture en liberté - dimanche 13 mai

Les enfants aiment dessiner, s'amuser et se retrouver ensemble pour profiter de bons moments. Alors, ils ont tous rendez-vous à la Baronnie le dimanche 13 mai pour cette nouvelle édition de « Peinture en Liberté » !

Une vente de livres neufs est également proposée ce jour-là. De beaux ouvrages sur l'art à offrir ou à s'offrir !

Retrouvez le programme complet des activités 2012 sur le site [www.seine-port.fr/rubrique Associations](http://www.seine-port.fr/rubrique/Associations)
Contact : 06 78 95 45 97 ou jeuxdemomes@seine-port.fr

Club de l'Amitié

L'assemblée générale annuelle du Club s'est tenue le jeudi 12 avril à la Baronnie. Un nouveau Président a été élu, Gabriel de Maistre, et un nouveau Bureau a été mis en place, composé des membres suivants : Jean-Louis Guiraud, Marie-Jeanne Viette, Jean-François Graziani, Annie Lamprière, et Mireille Paul-Petit.

**Ensemble
Pour les enfants
& les écoles**



Avec sourire
&
dans la bonne humeur

Dans le cadre des activités 2012, deux sorties sont programmées :

- la première, le 31 mai, dans le Loiret, avec la visite du Château de Chamerolles abritant le musée - promenade des Senteurs et Parfums et ses jardins Renaissance, suivie d'un déjeuner et d'une croisière promenade à bord du bateau l'Oussance à la découverte du canal d'Orléans avec passage d'écluse.
- la seconde, le 25 octobre à Meaux, commençant par un déjeuner dans un restaurant en ville et poursuivie l'après-midi par la visite du Musée de la Grande Guerre dont l'inauguration solennelle a eu lieu le 11 novembre 2011.

Merci de s'inscrire dès que possible auprès de :
Jean-Louis Guiraud - Tél. : 01 60 63 01 69,
ou Marie-Jeanne Viette - Tél. : 01 60 63 55 41



Anciens combattants

Conformément à la loi du 20 février 2012 instaurant cette journée du souvenir « en hommage à tous les morts pour la France », et non seulement à ceux de la première guerre mondiale, la section organisera le 11 novembre la commémoration de l'Armistice de 1918. Cette nouvelle législation fait aussi obligation aux communes d'inscrire sur leur monument aux morts les noms de tous qui se sont vu reconnaître la mention « mort pour la France », quel que soit le conflit dans lequel ils ont combattu. Seine-Port a anticipé cette obligation.

Il est rappelé que depuis la fin de la guerre d'Algérie, plus de six cents militaires sont en effet morts pour la France.



Cette décision ne supprime pas pour autant les commémorations spécifiques du 8 mai, celle concernant les déportations ou celle du 5 décembre pour les conflits d'Afrique du Nord. En ce qui la concerne, la section de Seine-Port continuera à assurer le « devoir de mémoire » le 8 mai et le 11 novembre.

Par ailleurs, comme chaque année, la section organisera la sortie « éducation civique » au profit des élèves de CM1 et CM2 de l'école de la Chesnaie accompagnés de leur directrice et de leurs professeurs.

Le 1^{er} juin, ils visiteront le Musée de la Grande Guerre à Meaux.



Association pour la Sauvegarde de Seine-Port

Histoire de lustres

Dans la chapelle Saint-Louis de l'église Saint-Sulpice de Seine-Port se trouvaient deux lustres jamais nettoyés depuis 1920, date à laquelle la fée électricité fit son apparition dans le village. Ils avaient « triste mine ».

Un électricien demandait 3000 euros pour en réparer un seul. Devant ce prix exorbitant l'Association pour la Sauvegarde de Seine-Port a proposé de se charger de la restauration.

Le lustre fut démonté, nettoyé. Eric Deneuve a réalisé l'électrification, Christine Deneuve et Madeleine Billoudet ont remonté les cristaux. Quarante pendeloques manquantes ont été données par Claudette Foata et Michel Verleyen que nous remercions vivement.

Ainsi le lustre remis en place brille de mille feux et nous nous en réjouissons.

L'Association continue sa besogne et espère poser le deuxième luminaire très prochainement.

Dimanche 3 juin, à l'issue de la messe de 10 h 30, inauguration et bénédiction de la croix Mingot.

Cercle de Voile de Seine-Port, CVSP

Temps passé et sécurité

La Seine, ce long fleuve tranquille où les pêcheurs, dans leur barque, au milieu du fleuve, adossée à une île de joncs, n'étaient troublés que par les vociférations d'un marinier hélant sa femme qui halait la péniche sur le chemin de halage.

Le temps a passé et notre fleuve est devenu une artère de navigation intense. Le transport fluvial, toujours plus important, a vu le tonnage et la vitesse des péniches augmenter considérablement. Les loisirs aussi ne sont pas en reste : nageurs, bateaux à moteur, jet-skis, ski nautique, voiliers se sont développés pour le plaisir de chacun.

Le problème important qu'il faut gérer est la cohabitation de ces activités.

Comment assurer la sécurité des usagers ?

Premier point la marine marchande est prioritaire même si le chenal n'est pas toujours respecté.

Et les engins de plaisance à moteur doivent naviguer sur leur bassin de vitesse (l'un en amont et l'autre en aval du bassin de Seine-Port). Or, bon nombre de ces embarcations traversent notre plan d'eau à vive allure pour rejoindre ces zones matérialisées par des panneaux situés sur la rive.

Une fréquentation « confidentielle » de notre plan d'eau par la Gendarmerie Nationale n'est pas suffisante pour restreindre les abus.

Le Cercle de la Voile de Seine-Port, sensibilisé à ces augmentations d'activités, assure la sécurité de ses membres ou stagiaires de la manière suivante :

En semaine, le moniteur - brevet d'état -, enseigne en tout premier point des règles de sécurité qui sont répétées tout au long des stages. L'utilisation d'une corne de brume et de pavillons permet de se faire comprendre sans avoir à utiliser la parole qui serait couverte par le bruit des moteurs.

Le dimanche, réservé aux régatiers, le Cercle met en œuvre un système plus élaboré car les voiliers sont plus rapides et plus nombreux sur sa zone de navigation. A chaque arrivée d'un train de péniches, un bateau de sécurité équipé d'un moteur plus puissant devance chaque péniche d'environ cent mètres et disqualifie tout voilier passant entre lui et elle. Le pilote a à son bord une radio VHF pour être au contact du marinier et pour prévenir le comité de course de tout incident qui pourrait survenir pendant la compétition.

Ces problèmes de sécurité sont majeurs au club et sont appliqués avec grande rigueur.

Voilà ce qu'est devenu notre terrain de jeu au fil du temps et au fil de l'eau. Seule l'omniprésence de nos deux pêcheurs, Pierrrot et Jojo, nous rappelle ce temps passé.



SEINE-PORT. — Le Restaurant Colombe.

Saint-Fiacre - Erratum

Au lieu de dimanche 2 septembre comme annoncé dans le calendrier de l'année diffusé dans la dernière Gazette, lire samedi 1^{er} septembre.

A l'Ecole la Chesnaie

Toute l'école la Chesnaie a assisté à un spectacle de magie le 10 janvier 2012 à la Baronnie.

Abracadabra ! À tour de rôle, des enfants ont été invités aux côtés du magicien pour se transformer en partenaires et participer à la réalisation des tours. Rires, surprises et illusions étaient au rendez-vous !

En un tour de main, le magicien a illuminé le regard des enfants et a régalé les parents car entre calembours et jeux de mots, le spectacle a laissé la place à l'humour et aux rires.

Encore merci à l'association Jeux de Mômes qui a financé l'intégralité du spectacle et à la mairie qui a mis ses locaux à disposition.

Et le printemps arrive avec ses activités de plein air

Au Cercle de Voile de Seine-Port

Les Seine-Portais ont maintenant coutume de croiser dans nos rues, entre avril et juin, des cortèges d'élèves avec leurs professeurs ; ce sont les classes de CM1 et CM2 qui se rendent à pied au Cercle de Voile de Seine-Port pour y pratiquer la voile et découvrir le monde qui l'entoure.

Et c'est ainsi depuis trois ans, grâce au travail conjoint des équipes enseignantes et des membres du Cercle de Voile, et la participation de la Commune.

Souhaitons donc bon vent à cette nouvelle génération de moussaillons !

Rentrée Scolaire et Péri-scolaire 2012-2013

Comme annoncé par voie d'affichage et la Lettre d'information électronique de la Commune, voici le détail des démarches à entreprendre pour la rentrée prochaine.

Pour les Ecoles

Les demandes d'inscription aux Ecoles Élémentaire et Maternelle pour la rentrée 2012-2013 ont commencé en Mairie depuis le lundi 5 mars 2012. Il est demandé au parent responsable, ou représentant légal, de bien vouloir présenter une pièce d'identité, le livret de famille, le n° d'allocataire CAF et un justificatif de domicile récent (de moins de trois mois).

Dès accord d'affectation de la Mairie, les familles sont invitées à prendre rendez-vous avec la Directrice de l'école concernée.

IMPORTANT – Entrée au CP

Les enfants qui quittent la Maternelle pour entrer au CP doivent également faire l'objet d'une inscription en Mairie.

Pour les Services Péri-scolaires

Les formulaires d'inscription (cantine, garderie, étude surveillée) seront disponibles à compter du 15 mai 2012. Ils seront soit à retirer en Mairie soit à télécharger sur le site de la Commune www.seine-port.fr.

Un exemplaire sera par ailleurs remis à chaque enfant scolarisé via son professeur.

Les dossiers complets seront à remettre en main propre au Secrétariat de Mairie au plus tard le 30 juin 2012.



Enfance et vie scolaire



Été 2012

Enfants et adolescents de 6 à 17 ans, pensez aux vacances !

Fidèle à son engagement, la structure SPORT PASSION de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine prépare pour le prochain été un programme d'activités à vocation sportive sans cesse amélioré et diversifié pour le plus grand bonheur des enfants, adolescents... et leurs parents ! Toutes les informations relatives aux modalités d'inscription seront relayées par la Commune dès que disponibles. A vos agendas !

Bâtir Agrandir Rénover

Les murs de clôture en pierre - Conseils d'entretien et de restauration



Les murs de pierre représentent un élément capital de l'architecture de nos villages briards. A Seine-Port depuis cinquante ans le développement de l'urbanisme et la division des parcelles existantes les ont rendus plus rares mais plus précieux encore. Nous souhaitons prodiguer quelques conseils pour les entretenir et les restaurer lorsque nécessaire afin qu'ils continuent de défier les siècles...

L'entretien : l'inspection au moins annuelle du couronnement permettra de vérifier son étanchéité. Les infiltrations d'eau par le couronnement sont le pire ennemi des murs de pierre traditionnels. En pénétrant au cœur du mur l'eau qui stagne dégradera le mortier et les cycles de gel-dégel hivernaux réduiront en quelques années un mur centenaire en un tas de pierre.

Dans le cas d'un couronnement en tuiles, vérifiez le bon alignement des tuiles et leur état remplacez les tuiles cassées. Supprimez le lierre du couronnement si celui-ci soulève les tuiles **1**.

Dans le cas d'un couronnement en mortier vérifiez que la surface est suffisamment lisse pour assurer l'étanchéité. Reboucher les fissures éventuelles (voir plus loin le mortier à utiliser).

Le lierre est à surveiller (sinon à supprimer) car ses racines se fixent sur le mortier et accélèrent sa dégradation en pénétrant dans les fissures.

Si le mortier de jointoiment en surface est dégradé vous pouvez le restaurer en faisant appel à un professionnel ou par vous-même mais en utilisant le bon mélange de mortier, indiqué plus loin. Le ciment gris doit être proscrit impérativement pour rejointoyer les murs en pierre. Outre que sa couleur détruit l'esthétique du mur il accélère sa dégradation car, non respirant et moins souple que le reste du mortier encore en place, il forme des plaques qui, après quelques années, se désolidarisent du reste du mur **2**.

Il est fortement recommandé d'employer des enduits naturels à la chaux avec sable. La chaux est souple et élastique ce qui facilite son utilisation comme enduit et évite les fissures. De plus elle est microporeuse c'est-à-dire qu'elle laisse respirer les murs et permet donc ainsi l'évacuation de l'humidité. Le sable utilisé pour permettre d'ajuster la couleur et l'aspect avec le joint est encore présent sur le mur.

Un mot sur l'aspect du joint. Traditionnellement les joints des murs de notre région sont dits « beurrés ». Le joint beurré est un joint plein qui affleure au parement et recouvre une partie des pierres. Ces joints beurrés ont l'avantage de laisser toute sa valeur à votre mur en maintenant son aspect authentique **3**.

• Mélanges conseillés pour le jointoiment :

- Chaux hydraulique 4 seaux pour 10 seaux de sable (= 320 kg/m³)
- Ou chaux hydraulique 2 seaux + chaux aérienne 3 seaux pour 10 seaux de sable. (= 310 kg/m³)

• Site conseillé pour plus d'informations techniques :

<http://www.patrimoine-facades.com/BHV/enduitMURancien.html>
N'oubliez pas de contacter le service Urbanisme qui vous fournira les imprimés de déclaration préalable de travaux ; il est, ainsi que l'architecte conseil, à votre disposition pour vous conseiller.

• Service Urbanisme :

M^{me} F. Daligault - Tél. 01 60 63 51 50

• Architecte conseil de la commune :

M^{me} C. Bordat - Consultation gratuite sur rendez-vous préalable auprès du Service Urbanisme.

Quoi dans le ciel ?

Car, dans le village, nous avons la chance d'avoir une « nuit noire » !

Vénus, l'étoile du soir ou du berger, de la taille de la terre, remarquable, bel éclat, visible en début de soirée, de l'ouest au nord-ouest; puis à partir du 15 juin, à l'est-nord-est; le 6 juin, à 6h37... possibilité de l'observer « éclip-sant » le soleil !

Mars, plutôt de couleur ocre/rouge, pratiquement toute la nuit en avril, du sud-est à l'ouest-nord-ouest, puis en première partie de la nuit, du sud à l'ouest-nord-ouest.

Saturne, ne se lèvera pas loin de la lune, de l'est à l'ouest-sud-ouest, plein sud le 31 mai, visible toute la nuit. Le 27 et le 28 juin, deux heures après le coucher du soleil, dans le sud-ouest, au dessus et à gauche de la lune.

Jupiter, une heure après le coucher du soleil, dans l'ouest-nord-ouest, jusqu'au 22 avril. Retour le 17 juin, une heure avant le lever du soleil, dans l'est-nord-est, basse au-dessus de l'horizon.

Observatoire de Paris: <http://www.imcce.fr>

Lune



- Nouvelle, le 21 avril, début de la « lune rousse », risques de gelée au petit matin !
- Pleine, le 6 mai
- Nouvelle, le 21 mai, fin de la lune rousse
- Pleine, le 4 juin
- Nouvelle, le 19 juin
- Pleine, le 3 juillet.

Quoi dans le jardin ?

Avril, diviser la rhubarbe; bouillie bordelaise sur les arbres fruitiers; planter les pommes de terre; remettre les dahlias en terre.

Mai, attendre que les saints de glace (St Mamert, St Pancrace, St Servais, 11, 12 et 13) soient passés pour mettre les plants de tomates (avec orties au pied et œilletons d'Inde à proximité), couper fleurs fanées (rosiers, lilas, forsythias...).

Juin, tailler les arbustes printaniers ayant fleuri, traiter les rosiers, supprimer fleurs fanées, 16 juin, Saint Barnabé, « A la Saint-Barnabé, sème tes radis » !

**Tout le monde connaît Fontainebleau,
tout le monde connaît Vaux-le-Vicomte,
mais tout le monde
ne connaît pas...**

Vulaines-sur-Seine, Musée Mallarmé

Autrefois lieu de villégiature de Stéphane Mallarmé, ce musée départemental restitue l'univers artistique et poétique du poète. Mallarmé découvre cette maison en 1874 et y loue d'abord deux pièces, puis à partir de 1895, quatre pièces supplémentaires. Très attaché à ce lieu, il y séjourne régulièrement à Pâques, l'été et à la Toussaint. A partir de 1895, alors en retraite, il y passe même toute la belle saison, d'avril à octobre. Il y meurt le 9 septembre 1898.

Pont de Valvins
4, quai Stéphane Mallarmé
Vulaines-sur-Seine
Tél. : 01 64 23 73 27
26 kilomètres





Les 26 couleurs, Saint-Fargeau Ponthierry

C'est en 1995 que Lionel Walker, Maire de Saint-Fargeau-Ponthierry, et la municipalité prennent la décision de réhabiliter la centrale électrique de l'usine Leroy pour la transformer en un espace culturel singulier. La manufacture des célèbres papiers peints Leroy a fonctionné jusqu'en 1982 et abrite une machine à imprimer unique au monde, la « 26 couleurs ».

Cette machine, classée depuis 2003 au titre des Monuments historiques, déplacée en 1962, est un élément phare de la reconversion de la salle des machines de la centrale électrique en un lieu de mémoire. En 2009, les travaux débutent, l'ancienne centrale électrique se transforme en un espace culturel innovant et respectueux de la mémoire du site industriel Leroy. En 2011, à la fin des travaux, l'Espace culturel les 26 Couleurs est composé d'une salle de spectacle et de cinéma avec une capacité de 220 places, d'une salle polyvalente, d'un atelier pédagogique, d'un restaurant La table des 26 Couleurs, et enfin d'un lieu de mémoire, la salle des machines. Dans ce lieu de mémoire Leroy, se déroule, au fil du temps, l'histoire des

papiers peints Leroy, des Arts décoratifs, des techniques d'impression, et aussi de la vie ouvrière chez Leroy. Retrouvez tout au long de l'année, la programmation cinéma/spectacle/patrimoine dans les mensuels (de septembre à juillet) et sur le site internet de la ville: www.saint-fargeau-ponthierry.fr

Informations pratiques : 01 64 81 26 66
Espace culturel Les 26 couleurs : Rue Pasteur • 77310 • Saint-Fargeau-Ponthierry
Mail : les26couleurs@saint-fargeau-ponthierry.fr

Accueil/Billetterie :

Mardi, jeudi et vendredi : 18h00 - 19h30

Mercredi, samedi et dimanche : 14h00 - 19h00

Les 26 Couleurs sont accessibles aux personnes handicapées.

Visite Lieu de mémoire Leroy

Mercredi, samedi et dimanche : 14h00 - 18h30 (dernière entrée à 18h00)

Tarifs cinéma

Tarif unique pour les séances traditionnelles : 5 €.

Une place gratuite pour cinq places achetées.

Infos horaires : 01 64 81 26 60





Collecte de lunettes usagées

Le Rotary Club de Sénart a déposé en Mairie des containers cartons pour collecter les lunettes et appareils auditifs dont vous n'avez plus l'usage. En collaboration avec l'association Lunettes Sans Frontière, ces cartons seront ensuite envoyés dans quatre-vingt-dix pays du monde. Merci de votre participation à cette action humanitaire.



Permanence d'informations sur les aides à l'amélioration de votre logement

Lundi 16 avril

Pour vous informer sur les aides à l'amélioration de votre logement mises en place par la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine dans le cadre du dispositif « Mon Plan Rénov », une permanence d'information a été organisée, lundi 16 avril, de 9h00 à 12h00, à la Baronnies.

« Mon Plan Rénov » est le nouveau nom du dispositif d'aides à la rénovation des logements choisi par l'agglomération. Mis en place en octobre 2011, il permet de subventionner les travaux destinés à améliorer la performance énergétique du logement ou de sortir de l'habitat indigne. Tous les secteurs de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine, à l'exception de ceux qui font déjà partie d'une opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) communale, sont concernés.

Lors de cette permanence, le PACT 77 qui est l'opérateur désigné par l'agglomération pour traiter les dossiers de subvention vous renseignera sur les aides auxquelles vous pouvez prétendre. Il vous accompagnera également tout au long de vos démarches pour l'amélioration de votre logement.

Alors, quel que soit le bilan énergétique de votre logement, n'hésitez pas à vous renseigner auprès du PACT 77 qui saura vous conseiller au mieux.

Renseignements: Direction politique de la ville, habitat et solidarité - Vanessa Leglise - 01 64 79 25 68

Divers

Continuité, continuité, électricité, électricité...

Electricien comme son père, installé à Seine-Port en 1970, oui

Tous les deux travailleurs, oui

Chacun ayant pris leur fils en apprentissage dans l'entreprise, oui

Lui, aimant son métier comme son père l'avait aimé, oui

L'un et l'autre attachés à Seine-Port, oui

**Donc,
Tel père, tel fils !
Eh bien non !**

Pas tout à fait, car Christian Leudière, fils de Jean Leudière - « vieux » ou « pur » Seine-Portais — a décidé en 1995 d'aller habiter à Vert-Saint-Denis et d'y installer son entreprise. S'il est vrai qu'il se sent bien là bas, heureusement, il aime encore beaucoup le village où il est allé à l'école, a appris à faire ses premières multiplications... où il a grandi et fait ses premières armes.

Avec son fils Clément, apprenti chez lui, leur activité d'électricien s'exerce en partie dans le « petit tertiaire », magasins, bureaux, mais essentiellement dans le secteur résidentiel, les logements, à la fois en neuf et en rénovation.

Vaste domaine dans lequel Christian Leudière a cependant développé quelques spécialités : les automatismes de portails, le chauffage programmable, la mise en sécurité, la gestion de l'éclairage, les détecteurs de passage, et les interphones vidéo.



Sur ce dernier point Christian Leudière précise simplement « vous vous rendez compte ce qu'on peut faire avec deux fils de 9/10 sur une vieille sonnette » ! Avant d'ajouter que son métier comporte beaucoup de conseil et d'en donner comme exemple, « démontrer au client qu'un investissement en délestage de chauffage peut être récupéré en trois ans ».

Il note d'ailleurs une évolution très sensible dans la clientèle : « économies d'énergie et automatismes, mise en sécurité, conformité aux normes sont des questions devenues en quelques années familières, courantes et normales ».

Ses clients, dont nombre proviennent de ses bonnes relations avec d'autres professions, maçons et plombiers, en particulier, se répartissant moitié moitié entre Seine-Port et les environs.

En conclusion bien qu'il l'ait quitté, Christian Leudière aime toujours beaucoup son village d'origine, celui de sa famille et il est un électricien heureux.

Tél. 06 07 76 20 70

Portrait



Semaines à venir

- **Dimanche 6 mai** Election du Président de la République.
- **Mardi 8 mai, 12 h 00** Commémoration de l'armistice du 8 mai 1945.
- **Dimanche 13 mai** Peintres en liberté.
- **Dimanche 3 juin** Inauguration et bénédiction de la croix Mingot. CVSP, Coupe de la Municipalité.
- **Dimanche 10 et dimanche 17 juin** Elections législatives.
- **Samedi 23 juin** Fête des écoles et Jeux de Mômes à la Baronnie. Concert chorale ELC à l'église.
- **Dimanche 24 juin** Exposition et spectacle de danse des élèves ELC. Fête de la musique à la Baronnie.
- **Samedi 30 juin** Seine-Port en fête, Dîners dans les quartiers, suivis d'une séance de cinéma en plein air.
- **Dimanche 8 juillet 16 h 00** Concert de musique de chambre à la Baronnie. De jeunes musiciens étudiants issus des conservatoires d'Île de France, encadrés par Samuel Etienne et Frédérique Bizet de l'association K.440, vous proposent un concert de musique de chambre autour des œuvres de Mozart, Beethoven, Schubert... Entrée Libre.
- **Vendredi 13 juillet** Rendez-vous à 22 h 00 Place Madame de Montesson pour la descente aux flambeaux et feu d'artifice à la plage à 22 h 30.

Messes dominicales

Le principe est le suivant

- le 1^{er} dimanche du mois (quand il y a brocante) : messe à Seine-Port à 10h30 soit dix dimanches par an (hors janvier et septembre)
- le 2^e dimanche du mois : messe à Boissettes à 9h30
- le 3^e samedi du mois : messe à Boissise-la-Bertrand à 18h30

Avec

- des exceptions quand il y a cinq dimanches dans le mois. Dans ce cas, il n'y a aucune messe le samedi, mais une seule le dimanche pour tout le secteur, à 10h30, à tour de rôle dans les trois paroisses.
- Et Ponthierry, en principe, tous les dimanches à 11 h 00.

Cela se traduit par (hors Ponthierry)

Mai		
Dimanche 6	10h30	Seine-Port
Dimanche 13	9h30	Boissettes
Samedi 19	18h30	Boissise-la-Bertrand
Juin		
Dimanche 3	10h30	Seine-Port
Dimanche 10	9h30	Boissettes
Samedi 16	18h30	Boissise-la-Bertrand
Juillet		
Dimanche 1	10h30	Seine-Port
Samedi 14	18h30	Boissise-la-Bertrand



17, rue du Martinet - 77170 Brie-Comte-Robert - Tél. : 01 64 05 00 86 - Fax : 01 64 05 88 87

Diversité

Décor en tous genres
Revettements muraux
Revettements de sol
Céramique et terrazzo

Technique

Étanchéité et imperméabilité de façade
Lavage haute pression et sablage
Peinture industrielle résine époxy
Vitres - Mirroirs - Panneaux



Archétec
Eric Pothérat
Architecte DPLG
06 46 46 17 11
www.archetec.fr

10 rue du vieux moulin
77240 Seine-Port

**Plombier
Chauffage
Climatisation
Sanitaire**

10 rue du vieux moulin
77240 Seine-Port
Tél. : 01 60 63 22 44
Fax : 01 60 63 22 44
www.archetec.com

**JG
COIFFURE**
20ans - 20%
Tél. : 01.60.63.24.26

13 rue de Madun 77250 Seine-Port

LISSAG
Omnichannel

24, Av. Ch. Moeller
CESSON - Tél. 01.68.63.55.55

ELECTRICITE

- Installation électrique - Mise à jour
- Chauffage électrique - Dépannage
- Automatismes de portes et portails
- Interphone - Vidéo
- Contrôle de prise de terre

SECURITE

Christian LEUJÈRE
7, impasse des Tilleuls
77240 VERT-SAINT-DENIS
Tél. : 01 60 63 61 66
Fax : 01 60 63 42 44
Port. 66 07 76 28 70

TAXI SEINE-PORT
Dominique PORTET

TOUTES DISTANCES

Tél. dom. : 01 60 68 77 14
Tél. véhicule : 06 07 21 67 98

ARTISAN COIFFEUR
3 Rue de Melun
77240 SEINE-PORT

De mardi au Jeudi 14h-19h
Vendredi journée continue 9h-19h
Samedi journée continue 9h-19h

Tél. 01 60 63 22 44
06 07 21 67 98

Maison VARIN
4, rue de Melun - 77240 SEINE-PORT
Téléphone : 01 60 63 21 28

GARAGE DE SEINE-PORT
AGENT PEUGEOT

30, rue Sainte-Anne - 77240 SEINE-PORT
Tél. : 01 64 41 85 85 - Fax : 01 64 41 79 35

TAXI VERT-SAINT-DENIS
06 76 76 56 51
Email: TAXI77JULIEN@GMAIL.COM

TAXI PARFAN JULIEN

BATIM CO
MAÇONNERIE COUVERTURE
PLOMBERIE CHAUFFAGE

37, rue de Villabon - 91290 MORSANG-SUR-SEINE
Tél. : 01 69 80 16 16 - Fax : 01 60 75 17 65

J. PEREIRA
Plombier
PCN - PCP
Chauffage
Entretien
Tél./ Fax : 01 64 41 83 11
Portable : 06 05 71 51 95

GARNIER
ELECTRICITE / PLOMBERIE

REPARATION DE VALLES DE SAUVY ET DE CESSON
Décoration intérieur 77240 SEINE-PORT

06 81 94 24 10 / 01 64 10 79 03
garnier1963@orange.fr